

Processus de paix au Proche Orient

Déclaration de M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères, suite à un entretien avec M. John Kerry

Paris, le 19 juillet 2013

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, m'a informé des termes de l'accord de principe qu'il venait de conclure en vue d'une reprise des négociations israélo-palestiniennes. Je lui ai dit que nous nous réjouissons de cette perspective. Je salue le sens des responsabilités dont ont su faire preuve les autorités israéliennes et palestiniennes.

La France encourage les parties à mener effectivement ces négociations en créant un climat de dialogue et de confiance, afin de parvenir à un accord. Il est dans l'intérêt de tous de mettre fin au conflit par la création d'un Etat palestinien viable et souverain, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël.

La France, avec ses partenaires européens, ne ménagera aucun effort pour faciliter les négociations et participer, le moment venu, à la mise en œuvre d'un accord de paix.